

L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale. Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel: 02 99 79 80 74 Internet: http://www.tresor.cgt.fr/35 E-Mail: cgt.035@cp.finances.gouv.fr

CTPL du 23 mai 2006

Budget 2006:

L'exécution budgétaire au 30 avril 2006 nous a été présentée. Elle n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part, environ 1/3 du budget dépensé au tiers de l'année. A noter que les dépenses relatives au CER et aux nouvelles missions font l'objet d'un traitement particulier et que le budget est abondé par la direction générale au fur et à mesure des dites dépenses.

Une information : l'application COGITO ne permet pas actuellement aux postes comptables de connaître en temps réel l'état de leurs crédits.

<u>Astreintes informatiques :</u>

Du point de vue de la direction, à l'origine, l'application INDIA n'aurait pas dû générer d'astreintes. Or, dans les faits, force est de constater qu'INDIA est loin d'être stable (et c'est un doux euphémisme...). L'administration propose de mettre en place un régime de calendrier prévisionnel des astreintes de week-end, jusqu'à stabilisation de l'application. Les agents seraient informés qu'ils seraient susceptibles d'être d'astreinte longtemps à l'avance, cette astreinte pouvant être annulée au dernier moment en cas de non-besoin. Ils devraient être dotés de téléphones portables leurs jours d'astreinte.

Pour la CGT, le dispositif proposé est acceptable, sous réserve que les équipes soient suffisamment importantes pour un taux de rotation correct. Pour certains secteurs, ce n'est pas le cas, notamment pour les gestionnaires des bases de données INDIA, pour lesquels nous avons demandé le remplacement d'un départ prochain.

La question du vendredi de l'ascension a été évoquée. Pour la direction, le DI ne ferait pas partie du dispositif du pont naturel ce qui n'a jamais été annoncé lors du CTPL du 17 octobre 2005 qui a décidé des ponts naturels. Les agents d'Accord et d'India qui travailleront vendredi ne seraient pas d'astreinte et n'auraient pas droit aux compensations financières mais « bénéficieraient » d'une journée de récupération supplémentaire. La CGT ne partage pas cette analyse, tous les agents du DI à part ceux qui seront « de garde » seront en pont naturel le vendredi de l'ascension... De plus, la note de la direction générale fixant les règles des astreintes évoque bien les ponts naturels. Le véritable motif : le souhait de la TG d'effectuer quelques maigres économies sur le dos des

agents alors que, dans le même temps, elle n'hésite pas à « re-déménager » les rémus !!!

Rapport d'activité 2005 :

Les faits marquants de l'activité 2005 ont été principalement la mise en place de la LOLF, d'Hélios et des nouvelles missions.

La mise en place de la LOLF s'est accompagnée d'un renforcement de la division dépense de la TG, l'embauche de vacataires et l'aide de l'équipe de renfort.

Sur la question d'Hélios, la délégation CGT a fait part des difficultés rencontrées par les agents, liées à une application pas stabilisée, très complexe, et trop rigide pour s'adapter à la spécificité de chaque poste. Encore de nombreux bugs... les nouvelles versions amènent souvent des régressions là où elles devraient générer des améliorations... Pour certaines fonctions (par exemple le suivi des marchés publics) l'application est encore à ce jour totalement insuffisante. Tout ceci implique de la part des agents une adaptation permanente et un grand investissement personnel et collectif, efforts pas toujours reconnus...

Formation professionnelle

Les grands chantiers de 2005 (intégration agents redevance, LOLF, COPERNIC, réforme M14) ont fortement impacté la formation professionnelle en terme de masse. C'est donc une année tout à fait exceptionnelle, mais toujours loin de la revendication de la CGT: 10% du temps de travail consacré à la formation professionnelle.

A noter que des secteurs concernant très peu d'agents ne font pas l'objet de formation, par exemple le secteur de la maîtrise d'œuvre publique pour lequel la CGT a revendiqué que des moyens soient recherchés (module à créer, formateurs à trouver). De même, nous avons demandé qu'un groupe de travail réunisse les agents chargés de la taxe d'urbanisme pour leur permettre de faire le point sur leur activité et leurs besoins en formation réglementaire et technique.

Le module de formation accueil commun/compétences croisées vient d'arriver et sera déployé prochainement.

Evolutions du réseau

Rennes Colombier : dans le cadre de la nouvelle organisation type des grosses trésoreries impôts, ce poste va être structuré en deux pôles : accueil et

gestion. Le secteur accueil gèrera le guichet, la caisse, le téléphone et le courriel. Pour le téléphone, les agents ont refusé l'organisation prévue par la direction générale : un groupe de quelques agents qui auraient répondu à toutes les communications. Ce sont donc 12 agents qui « tourneront » sur les postes d'accueil téléphonique. La CGT revendiquant la polyvalence des personnels a porté avec eux cette revendication et se félicite qu'un accord ait été trouvé. Nous serons vigilants avec les personnels pour leurs conditions de travail et nous en tirerons avec eux des conclusions en terme d'organisation et d'éventuelles compensations.

Hôtels des Finances :

Calendrier de démarrage des accueils communs en hôtels des finances :

Montfort et Redon: 1/1/07
Fougères: 1/7/07
Vitré: 2007 ou 2008?
St Malo: 2008?

Le protocole des accueils communs nous a été présenté. Nous avons rappelé l'opposition de la CGT à cet accueil commun qui banalise les missions impôt et trésor. La CGT est favorable au rapprochement géographique des accueils, pour un meilleur service des usagers, mais à condition que chacun garde ses prérogatives et ses missions.

Avec la CFDT, nous avons demandé la tenue de réunions communes impôts-trésor sur ces questions.

Restructuration des trésoreries de Fougères :

Réorganisation proposée au vote du CTPL:

- une trésorerie spécialisée impôts pour Fougères et agglomération (7 agents),
- une trésorerie spécialisée secteur local pour Fougères et agglomération (22 agents).

Tous les syndicats ont voté CONTRE. Pour la CGT, cette réorganisation préparant l'accueil commun pour l'impôt, il était naturel que nous nous y opposions.

<u>Point sur les travaux de réorganisation</u> du Turgot et du Sully :

Rien de particulier par rapport aux dernières réunions. Seul le cas de la correspondante sociale du Turgot a été évoqué, celle-ci n'étant pas d'accord avec le futur lieu d'implantation de son bureau. Le permanent CGT a accepté d'échanger son bureau avec elle.

Pour le Sully, la question des éditions du service liaison-rémunérations n'est toujours pas réglée, le chef du DI doit proposer prochainement une solution d'organisation.

Réaménagement Chartres et Cesson :

Pour Chartres, l'administration et la mairie sont à la recherche de locaux provisoires. Ces deux postes connaîtront de grosses difficultés entre l'absorption de

RBO, le démarrage d'Hélios et le déménagement. A noter qu'aucun agent de RBO ne demande l'un de ces postes.

Note d'orientation nationale Hygiène et sécurité 2006 :

La CGT est intervenue pour insister sur la nécessité d'une vigilance toute particulière en terme de troubles musculo-squelettiques dans les nouvelles structures (CER, accueils téléphoniques postés, etc.).

Questions diverses:

-CAP locales: depuis quelque temps, les CAP locales de mutations internes des B et C se tenaient en même temps, pour permettre de gérer avec souplesse les mouvements. Cette organisation permettait de regarder globalement la situation des effectifs des postes et de répondre plus finement aux demandes de mutation des collègues. Les syndicats CFDT et FO ont imposé l'arrêt de cette mesure dérogatoire. Pour la CFDT, il s'agirait de permettre à ses élus de s'exprimer, les réunions regroupant beaucoup de participants seraient, selon eux, trop impressionnantes et les bloqueraient.

La CGT déplore que des réticences personnelles d'élus du personnel aient pour effet de pénaliser les agents dans leurs demandes de mutations internes.

- -Trésorerie de Pipriac : les agents de ce poste enfoncé ont demandé le remplacement d'une collègue partant en retraite. La direction refuse. Le TPG et le directeur sont allés les rencontrer et, pour seule réponse, ont remis en cause l'organisation du poste. La CGT, depuis le début de ce dossier, soutient et conseille les agents. Un secrétaire de la section était d'ailleurs avec eux lors de la rencontre avec la direction et les a soutenus. A l'occasion du CTPL, nous avons officiellement annoncé à la direction que les agents de Pipriac n'avaient pas été convaincus et continuent à demander le remplacement de leur collègue.
- -Réinstallation de Dinard : le dossier n'avance pas avec la mairie pour ce poste, un « point noir » du département. La question de l'installation du poste sur une autre commune est envisagée si aucune solution n'est trouvée à Dinard.
- -St Malo Municipale : la perte de l'OPAC va provoquer des suppressions d'emplois !!!
- -Recrutement au CER: compte tenu des évolutions des charges constatées récemment (mais qui sait si elles sont ponctuelles ou pérennes?), l'augmentation de l'effectif est revue à la baisse. Une seule affectation serait prévue au mouvement de mutation du 1er septembre (au lieu de 11).

Solidaire, pas solitaire, c'est la *CGT*!

Je participe, je me syndique!

NOM: Prénom:

Grade: Echelon: Temps partiel: %

Poste ou service:

Date: signature:

(à remettre à un syndiqué CGT ou adresser à CGT trésor 35, trésorerie générale)

